

**MAIRIE  
DE  
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE**  
73220

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 9  
Présents : 6  
Votants : 6

L'an deux mil vingt-cinq, vendredi vingt-huit février à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 20/02/2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel

Absents : DUPONCHEL Magali  
SAMSON Julien  
VILLARD Dominique

M. POLLET Catherine a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : REFECTION VOIRIE ROUTE DES TEPPIOTS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDEC AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SAVOIE**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est impératif de refaire 2 portions de la route des Tepplots suite à un effondrement de la route.

Le coût estimé de cette opération s'élève à **9 060 € HT**.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement du projet « réfection de la voirie communale »,
- **APPROUVE** le montant de l'opération s'élevant à la somme de **9 060 € HT**,
- **DIT** que la somme indiquée sera imputée sur la section d'investissement du budget communal,
- **SOLLICITE** l'intervention du Conseil Départemental de la Savoie au titre du FDEC et une subvention d'un montant de **5 436 € soit 60%**,
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.*

Le/la secrétaire de séance :

Pour copie conforme,  
Le maire,  
Christine BOUCLIER BEAUCHET

